



Fédération des Centres Mémoire
Élections 2026

PROFESSION DE FOI

**Eric DUMAS
Stéphanie BOMBOIS
Julien DELRIEU**

Durant ces deux dernières années, la Fédération des Centres Mémoire a fêté deux anniversaires : ses 20 ans d'existence, ainsi que les 10 ans du DIU MA2, son organe de formation. Ces deux célébrations ont prouvé, si besoin en était, le dynamisme et l'excellence de notre société savante permettant de **fédérer les acteurs, structurer les pratiques et transmettre les savoirs.**

La FCM a ainsi progressivement **consolidé sa légitimité** et s'inscrit durablement comme un **interlocuteur reconnu et identifié des institutions et des tutelles.**

Forts de notre expérience au sein des précédents bureaux, nous souhaitons mettre cette connaissance de la FCM et de ses enjeux à la poursuite des travaux engagés, à la consolidation des actions menées et à ouvrir de nouveaux projets pour accompagner l'évolution des Consultations Mémoire et répondre ainsi aux enjeux à venir.

1 RENFORCER LE RÉSEAU DES CONSULTATIONS MÉMOIRE

La labellisation de 2023 a permis la création de trois nouveaux Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR), portant leur nombre à 31, ainsi que la labellisation de près de 350 consultations mémoire de territoire (CMT) et de proximité (CMP). Ce maillage territorial, largement favorisé par les différents plans et auquel la FCM a contribué, constitue un acquis majeur. Il nous appartient désormais de **consolider les réseaux existants et, lorsque cela est nécessaire, d'en développer de nouveaux**.

L'accès à un diagnostic précoce et fiable, à une prise en soins médicamenteuse et non médicamenteuse de qualité, ainsi qu'aux programmes de recherche académiques et industriels, repose sur des **liens étroits entre CMRR, CMT et CMP**. Pour faciliter ces collaborations et les échanges d'informations, nous proposons de **développer le site internet de la FCM afin de mettre à disposition des espaces sécurisés dédiés** aux CMRR et aux CMT/CMP qui leur sont rattachées.

Afin de mieux caractériser et valoriser l'activité des consultations Mémoire, la FCM poursuivra son implication active au sein du **bureau scientifique de la Banque Nationale Alzheimer**.

Enfin, **le recensement exhaustif de toutes les consultations Mémoire** se poursuivra.

2 DÉVELOPPER LA FORMATION ET LE PARTAGE DES SAVOIRS

Le domaine du diagnostic et de la prise en soins des troubles neurocognitifs évolue à grande vitesse. Biomarqueurs sanguins, neuroimagerie, outils digitaux d'évaluation, intelligence artificielle et traitement des mégadonnées modifient progressivement le raisonnement diagnostique, les stratégies thérapeutiques et l'organisation des parcours de soins.

Depuis 10 ans, **sous le patronage de la FCM, le DIU MA2** contribue de manière essentielle à la formation des professionnels et à la montée en compétence des centres Mémoire face à ces évolutions.

Le moment paraît venu de réfléchir à **son évolution à travers trois perspectives.**

Tout d'abord, le projet d'une **Formation Spécialisée Transversale** pour les étudiants en formation médicale initiale sera à nouveau défendu.

Ensuite, **une reconnaissance institutionnelle de cette formation d'excellence par l'Ordre des Médecins** sera à valider.

Enfin, **une diffusion plus large des contenus**, ouverte à tous les professionnels de centres Mémoire, permettra **de démocratiser cet enseignement** sous forme de formats courts, fiables, exigeants et facilement accessibles.

Le défi des prochaines années est donc moins de choisir entre formation longue et formats brefs que de les articuler, permettant au DIU MA2 de devenir le centre de gravité d'un écosystème pédagogique moderne.

L'accès à une information scientifique de qualité est une priorité et doit être facilité pour tous les adhérents de la FCM, avec un **accès illimité aux ressources via son site internet.**

3 FAIRE ÉVOLUER ET AMÉLIORER LE PARCOURS DE SOINS

Au-delà du réseau des consultations Mémoire, l'avenir appelle une **organisation intégrée de l'ensemble de l'offre de soins**, permettant d'accompagner les patients et leur entourage tout au long de la maladie. La FCM contribuera activement à cette évolution, au travers de groupes de travail et d'actions coordonnées avec les tutelles, dans les secteurs sanitaires comme médico-sociaux.

La Stratégie MND 2025-2030 entre désormais dans sa phase d'implémentation : c'est l'un **des enjeux majeurs de la prochaine mandature de la FCM**. Forte de son implication dans son élaboration, la FCM devra l'être tout autant dans sa mise en œuvre, **en accompagnant le déploiement des projets et en s'affirmant comme un interlocuteur privilégié de nos tutelles**, comme actuellement dans le cadre du Parcours de Coordination Renforcé.

À l'image des cliniques de la longévité, des unités de santé cérébrale émergent en Europe pour prévenir les maladies neurodégénératives, notamment la maladie d'Alzheimer. La FCM doit accompagner leur développement en définissant un cadre rigoureux pour les modalités d'adressage, les facteurs de risque à évaluer, la communication du risque et les interventions préventives. Un groupe de travail est actuellement engagé sur cette thématique, avec l'objectif de proposer des recommandations pratiques dans les deux prochaines années.

La loi sur la fin de vie a été votée et sera prochainement promulguée. Il s'agit d'un changement majeur dans notre société, oscillant entre nouveau droit et vulnérabilité. Il sera de notre ressort que de participer à l'évaluation de sa mise en œuvre.

Enfin, l'accès au diagnostic neuropathologique reste un enjeu important. Un groupe de travail associant les neuropathologistes est en cours pour permettre, dans les deux prochaines années, de faciliter l'accès au prélèvement, le retour du diagnostic vers le clinicien, la participation des neuropathologistes aux réunions cliniques, le développement de programmes de recherche et, in fine, l'annonce diagnostique aux familles.

4 DÉVELOPPER DES RECOMMANDATIONS POUR UN DIAGNOSTIC PRÉCOCE

Garantir à tous un accès équitable à un diagnostic précoce et de qualité est un enjeu éthique majeur. Ces dernières années ont permis la publication de **recommandations, notamment sur le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer**, qui devront régulièrement être actualisées. Par ailleurs, la FCM a d'ores et déjà sollicité la HAS pour engager la révision des recommandations de bonnes pratiques sur le diagnostic de la maladie d'Alzheimer. Ce travail, programmé dans les prochains mois, sera une occasion pour la FCM d'être force de proposition et de veiller à une mise en œuvre adaptée sur le terrain.

La FCM doit également poursuivre son engagement en faveur de **recommandations diagnostiques pour les autres maladies neurocognitives**. Un groupe dédié au diagnostic précoce de maladie à corps de Lewy va débiter ses travaux. Pour les dégénérescences fronto-temporales, la FCM renforcera ses liens avec le Centre National de Référence Maladies Rares et Précoces afin de faire progresser les recommandations diagnostiques.

5 SOUTENIR ET STRUCTURER LA RECHERCHE ACADÉMIQUE ET INDUSTRIELLE

La recherche reste un axe majeur de notre Société. Elle est porteuse d'espoir, tant pour les patients et leurs aidants que pour les professionnels qui les accompagnent.

Alors que l'arrivée des immunothérapies anti-amyloïdes n'a pas été autorisée dans notre pays, de nouvelles générations de traitements se profilent. **La FCM devra continuer à porter une voix d'expertise forte et indépendante, pour éclairer le débat scientifique et accompagner leur arrivée sur le terrain.**

D'ici là, la FCM doit **faciliter l'accès à la recherche et aux essais thérapeutiques**, notamment en valorisant l'annuaire des essais thérapeutiques, outil essentiel pour favoriser les inclusions, en particulier par les professionnels de CMT et de CMP, parfois plus éloignés de cette offre. La FCM doit également **renforcer la visibilité des CMT** souhaitant participer à des programmes de recherche, académiques comme industriels. La FCM pourra ainsi contribuer à structurer un réseau de recherche plus large et à la mise en place d'un **label recherche** pour valoriser les centres engagés dans cette dynamique.

6 FAVORISER LES LIENS AVEC LES AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES

Poursuivre et renforcer des liens avec les autres sociétés savantes est, nous en sommes convaincus, indispensable.

Ces derniers mois ont permis de développer plusieurs collaborations et **publications communes** avec la SFGG, la SF3PA, l'ACMF et le CMG, à destination de la communauté scientifique comme du grand public.

Par ailleurs, un travail commun avec la Société Française de Biologie Clinique sera poursuivi et devrait aboutir à des recommandations sur l'utilisation des biomarqueurs plasmatiques dans le soin courant, contribuant ainsi à **faciliter et démocratiser l'accès au diagnostic biologique**.

CONCLUSION

Le travail réalisé durant ces dernières années a été exponentiel et a permis bien des avancées.

Le travail à venir reste immense mais enthousiasmant.

Les objectifs sont multiples et vont mobiliser l'ensemble des filières.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous proposons notre candidature, associant un président issu d'une CMT, à une vice-présidente et un vice-président issus de CMRR.

Nous vous remercions par avance de votre participation à ce vote et vous assurons de notre totale implication durant ces deux prochaines années.

Très cordialement,

Eric DUMAS

Stéphanie BOMBOIS

Julien DELRIEU

ERIC DUMAS



Gériatre au Verger des Balans, centre de soins en psychogériatrie en Dordogne, je participe depuis 2002 au développement de la filière cognitive et comportementale du département. J'exerce depuis 2005 au sein de la consultation mémoire de Périgueux que je dirige depuis 2017 et dont la labellisation en consultation mémoire de territoire (CMT) est effective depuis 2023, en lien avec le CMRR de Bordeaux. La filière que je dirige associe par ailleurs des activités d'unité cognitivo-comportementale (UCC), de consultations comportementales au sein d'EHPADs et de services sanitaires départementaux, d'accueils thérapeutiques de jour dont un destiné aux patients jeunes, d'EHPAD entièrement dédié aux patients atteints de pathologies neurocognitives dont 14 en unité d'hébergement renforcé (UHR), d'éducation thérapeutique et de médecine digitale.

Représentant des consultations mémoire (de territoire et de proximité) au sein du bureau de notre fédération depuis décembre 2020, vice-président depuis 2022, j'ai pu participer à différents travaux, labellisation des consultations mémoire, conduite automobile, recommandations de prise en charge des symptômes psycho-comportementaux, cahier des charges des UCCs, participation à la Stratégie MND, argumentaire scientifique concernant les immunothérapies anti-amyloïdes à destination de la HAS, comité scientifique de la BNA.

Fort de cette expérience, je porte donc ma candidature à la présidence de la FCM, aux côtés de Stéphanie BOMBOIS et de Julien DELRIEU.

STÉPHANIE BOMBOIS



Praticienne Hospitalière de Neurologie, j'ai exercé plus de 15 ans au CMRR du CHU de Lille et depuis 2019 au Centre des Maladies Cognitives et Comportementales de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris où je codirige l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer et le Centre National de Référence Malades Alzheimer Jeunes.

Je contribue de longue date, initialement avec le groupe clinico-biologique PLM puis avec le groupe de la cohorte Baltazar, à la promotion des biomarqueurs du LCR et plasmatiques. Mon travail de recherche est également axé sur l'exploration de l'impact des facteurs de risque vasculaires et des lésions micro-vasculaires sur la cognition. Je suis investigatrice depuis une vingtaine d'années, dans de nombreuses recherches académiques et essais thérapeutiques de la maladie d'Alzheimer et participe à différents programmes d'enseignements.

Je suis membre du conseil scientifique de la Banque Nationale Alzheimer (BNA) et mon expertise est régulièrement sollicitée par les agences de santé.

Forte de mon expérience en tant que vice-présidente de la FCM au cours des deux dernières années, je souhaite poursuivre mon engagement au sein de la Fédération aux côtés d'Eric DUMAS et Julien DELRIEU, en mettant mon parcours professionnel et mon expérience au service de la poursuite des travaux engagés et de l'ouverture de nouveaux projets ambitieux et utiles aux professionnels et aux patients.

JULIEN DELRIEU



Neurogériatre au CMRR de Toulouse, depuis 2010, je participe au développement de la filière cognitive de mon Centre et suis responsable de notre hôpital de jour dédié à l'évaluation des pathologies neurocognitives.

Je suis impliqué dans la recherche thérapeutique et coordonne plusieurs essais cliniques, industriels et académiques. Mes travaux de recherche s'appuient sur le concept de Géroscience, c'est-à-dire cibler les piliers biologiques du vieillissement pour ralentir ou prévenir l'apparition des pathologies liées à l'âge comme les pathologies neurodégénératives et notamment la maladie d'Alzheimer.

Je fais partie du bureau de la FCM depuis 2024. À cette occasion, j'ai participé au groupe de travail sur les recommandations de l'immunothérapie anti-amyloïde en France et je porte actuellement un groupe de travail sur la prévention de la maladie d'Alzheimer. Ce groupe de travail a pour objectif de rédiger un cadre rigoureux et scientifique pour la mise en place des unités de prévention cérébrale en France.

Fort de ces expériences, je souhaite porter ma candidature aux côtés de Stéphanie BOMBOIS et d'Eric DUMAS.



DES QUESTIONS ?

Eric DUMAS e.dumas@gbna-sante.fr

Stéphanie BOMBOIS stephanie.bombois@aphp.fr

Julien DELRIEU delrieu.j@chu-toulouse.fr